

# Plan d'irrigation 2023

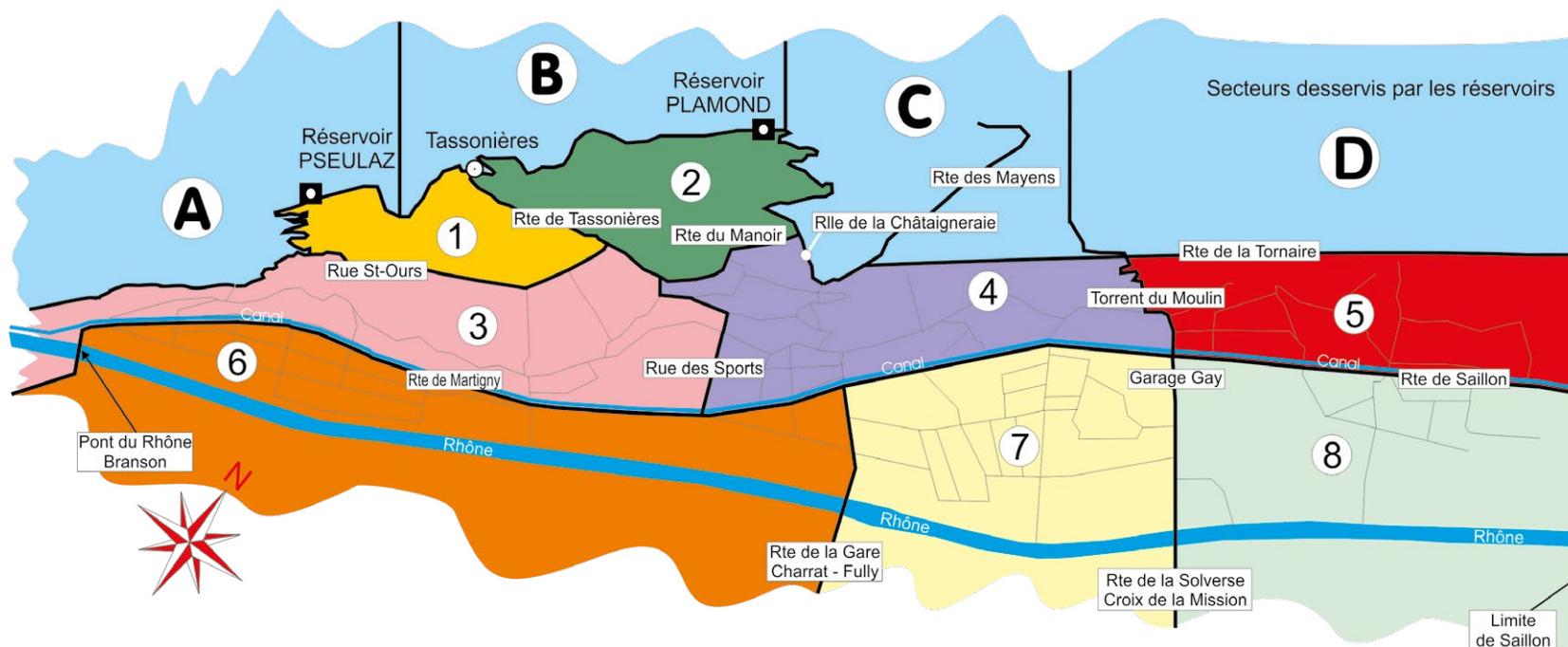
Conformément à l'avis paru dans le Bulletin Officiel, les Services Industriels de la Commune de Fully mettent en application **dès le 1er juin 2023** le programme d'irrigation suivant :

## PLAINE ET VILLAGE

CANAL			
NORD	③ LES FOLLATERRES/BRANSON - RUE DES SPORTS	du Lundi 12 h au Mardi 12 h et du Jeudi 12 h au Vendredi 12 h	
	④ RUE DES SPORTS - TORRENT DUMOULIN/CHATAIGNIER	du Mardi 12 h au Mercredi 12 h et du Vendredi 12 h au Samedi 12 h	
	⑤ TORRENT DUMOULIN/CHATAIGNIER - LIMITE DE SAILLON	du Dimanche 12 h au Lundi 12 h et du Mercredi 12 h au Jeudi 12 h	
SUD	⑥ BRANSON - RTE DE LA GARE CHARRAT/FULLY	Mercredi et samedi	
	⑦ RTE DE LA GARE - RTE GARAGE GAY/CROIX DE LA MISSION	Lundi et jeudi	
	⑧ RTE GARAGE GAY/CROIX DE LA MISSION - LIMITE DE SAILLON	Mardi et vendredi	

## COTEAU

① SECTEUR : CHARGEUX - SEILLES - PSEULAZ	Lundi - Mardi - Mercredi
② SECTEUR : PLAMOND - TASSONNIERES	Jeudi - Vendredi - Samedi
A B C D OBLIGATION DE DEMANDER LE TOUR D'EAU AUX GARDES	



A	Follatères - Tatzen - Vignette	: 079 280 45 16 (I. Polo)
B	Plamond - Mayens Lotton	: 078 622 63 50 (J.-M. Michellod)
C	Perches - Meillerines - Euloz	: 079 616 84 72 (X. Dorsaz)
D	Buittonnaz - La Tine - Planuit - Chiboz	: 079 602 78 60 (P. Roduit)

**HORAIRES  
D'APPEL  
07h00 - 17h00**

### PROGRAMME VALABLE AUSSI POUR L'ARROSEMENT DES PELOUSES INTERDICTION ABSOLUE D'ARROSER PAR RUISSELLEMENT EN PLAINE ET AU COTEAU

Les dérogations au présent programme ne pourront être obtenues qu'avec l'autorisation des Services Industriels qui exerceront une surveillance rigoureuse sur l'ensemble du réseau communal.

Services Industriels de la Commune de Fully  
tél 027 747 11 70

Informations et  
plan disponibles  
sur le SIT  
[www.fully.ch](http://www.fully.ch)